

# ATELIER DU THABOR

## COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 2 septembre 2021

**PRESENTS** : Régis de Valence, Alain Philippet, André Andouard, Bernard Meyran, Maryvonne Stephan, Françoise Marseille, Florence Mousserion, Françoise Mounier Vogeli

**EXCUSES** : Evelyne Amiel, Patrick Guichebard, Christian le Corguillé

### 1- Inscriptions

A ce jour, le nombre de places pourvues est en légère baisse par rapport à l'an dernier, et plus significativement encore par rapport à l'année 2019/20, qui n'était pas encore impactée par la crise sanitaire.

Comme chaque année, les inscriptions se poursuivent en septembre et octobre.

Afin de faire mieux connaître l'atelier :

- Il est décidé d'ouvrir les portes de l'atelier au public le samedi 2 octobre après-midi.
- Nous serons également présents au Forum des associations qui se tiendra au parc Oberthur le 5 septembre.
- Amélioration de notre visibilité : un panneau signalant l'Atelier (entre autres) a été réalisé avec le soutien du lycée Coëtlogon dans le cadre des 40 ans de l'Atelier du Thabor. Nous faisons le nécessaire pour obtenir l'aval de la Ville de Rennes afin de pouvoir l'installer en extérieur rapidement.

### 2- Dispositions sanitaires gouvernementales concernant la COVID :

#### Décrets des 1<sup>er</sup> juin et 7 août 2021

Le passe sanitaire est obligatoire pour les établissements de type L (salles d'audition, de conférences, de projection et de réunions) dont nous faisons partie.

A savoir :

- Certificat vaccinal
- Certificat médical de rétablissement ( depuis 11 jours, valable 6 mois).
- Certificat de dispense de vaccination
- A défaut : test négatif de moins de 72H.

Ces dispositions concernent animateurs et adhérents.

Afin de ne pas alourdir le début des ateliers, les certificats vaccinaux, de rétablissement, de dispense de vaccination seront contrôlés en amont : aucune donnée ne sera conservée.

Le contrôle des tests négatifs sera effectué par les animateurs à chaque début d'atelier.

### **3- Stages destinés aux jeunes pendant les vacances scolaires :**

Après une période de baisse d'inscriptions à l'atelier jeunes, la demande s'accroît.

Pour des raisons de capacités d'accueil et de disponibilité de notre animatrice, il nous est difficile, dans un premier temps, d'étendre notre offre d'ateliers dans le temps scolaire.

Il est décidé d'étudier une formule plus souple sous forme de stages pendant les petites vacances scolaires, hors vacances de Noël.

#### **Information :**

Notre réunion de rentrée avec les Animateurs et Vanina Cochet est programmée le lundi 20 septembre matin à l'atelier.

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION : vendredi 19 novembre à 17H15**